

le

Mag

de Mios
Magazine municipal



#04 - / OCT. 2015 À JANVIER 2016



LES ASSOCIATIONS

DOSSIER P.12

Un atout pour
la commune !

A VOTRE SERVICE

Focus sur
les services techniques
P.8

CITOYENNETÉ

**Conseil Municipal
des Jeunes**
P.18

CULTURE

**Bus et minibus
de la culture**
P.25



BASSIN-FERMETURES
Neuf & Rénovation

Votre spécialiste de la menuiserie

Fermetures alu & PVC / Volets Roulants - Stores -
Portails - Automatismes - Nettoyage toiture + façade
Dépannage miroiterie & volets roulants

Devis & Estimation gratuit de votre projet

45, Avenue de la République - 33380 MIOS **05 56 26 72 72**

SOMATO-RELAXOLOGUE®
06.64.52.83.92
Somato-relaxologue-laurence-doize.sitew.com
Professionnelle de la relaxation
accepte chèques emploi services.

MIOS



Partenaire de tous vos projets !

Rencontrons-nous :
6 place du 8 mai 1945 - 33380 Mios

Crédit Mutuel du Sud-Ouest
Construons chaque jour la banque qui va avec la vie.

f t+ g+ cmsa.com Crédit Mutuel du Sud-Ouest - société coopérative de crédit à capital variable et de courtage d'assurances - 14 avenue Antoine Becquerel, 33600 Pressac. SIREN 691 820 385 - RCS Bordeaux. Crédit photo: Thinstock, 09/2005



VENEZ COMME VOUS ÊTES.

LACANAU DE MIOS (A63/S23)
BIGANOS - ARCAÇON
ARÈS - LA TESTE DE BUCH



POUR TOUTE VOTRE PUBLICITÉ EN IMPRESSION OFFSET OU NUMÉRIQUE SUR TOUT SUPPORT ENTREPRISES OU PARTICULIERS

Carte de visite **Flyers** **Dépliants**
Verres réutilisables imprimés Roll-up
Panneaux Kakemonos **Bâches**
Brochures Tee-shirts **Adhésifs**
Catalogues **Drapeaux**
Affiches **Banderoles**

José HERNANDEZ
consultant art graphique
06 23 54 04 04
jhernandez@jhprint.fr
15 bis chemin du Hardit
33380 MIOS



RENAULT

SARL GARAGE DELPHIN GARCIA



DACIA

81, avenue de la Libération
33380 MIOS
Tél : 05.56.26.47.81
Fax : 05.56.26.47.82



Forêt



ÉDITO

Cédric Pain
Maire de Mios

ACTUS	4/7
À VOTRE SERVICE	8/9
TRAVAUX	10/11
DOSSIER	12/15
VIE DES ASSOS	16/17
CITOYENNETÉ	18/19
ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE	20/22
INFOS PRATIQUES	23
CULTURE	24/25
AGENDA	26
TRIBUNE LIBRE	27

Suivez l'actualité municipale
sur :

www.ville-mios.fr
www.facebook.com/villemios
Vous pouvez accéder à la page
Facebook même si vous n'avez pas
de compte propre

Chères Miossaises, chers Miossais,

Au terme d'un été riche en événements festifs et culturels à la réussite desquels vous avez participé, nous voilà arrivés à « la rentrée » ; rentrée scolaire, rentrée associative...

Tous ensemble, chacun dans son domaine, nous l'avons préparée, anticipée pour qu'elle se déroule dans les meilleures conditions possibles.

Tous et notamment les **équipes des services techniques**. Vous les voyez tous les jours, sans trop connaître leurs missions ni mesurer l'étendue de leurs interventions. Pourtant, elles sont présentes sur tous les fronts, tout au long de l'année, pour améliorer notre quotidien. C'est pourquoi j'ai souhaité que la rubrique « A votre service » leur soit consacrée.

La rentrée, c'est bien entendu la **rentrée scolaire** avec, cette année, deux ouvertures de classe supplémentaires et des nouveautés présentées dans la rubrique « Actus » ; mais également la rentrée associative, avec le « **forum des associations** », point de départ de la nouvelle année pour toutes les associations miossaises dont le dynamisme contribue pleinement à l'animation de notre commune.

Dans ce numéro, l'accent est également mis sur la **mutualisation** au travers de l'exemple de la production de repas réalisée conjointement par les cuisines de Mios et Biganos.

Actuellement, pour notre commune, la mutualisation, c'est aussi le partage de compétences et de services dans de nombreux domaines, par le biais :

- des avantages dont bénéficient les 8 communes de la COBAN : instruction des permis de construire, collecte et traitement des déchets, transport à la demande,
- de la convention signée récemment par les communes de Biganos, Lanton et Mios afin de réfléchir aux axes de développement à engager pour la petite enfance, la parentalité, l'enfance et la jeunesse.

Prochamment, ce seront de nouvelles compétences de la COBAN qui permettront, outre le fait de s'enrichir par le partage d'expériences, de réaliser des économies substantielles pour notre commune.

Cordialement

Cédric PAIN

MIOS EN IMAGES

À CHAQUE NUMÉRO,
RETROUVEZ
LES PRINCIPAUX
ÉVÉNEMENTS
DE NOTRE COMMUNE



BRASS BAND DU DELTA

Le 12 septembre, pour fêter la création de l'école de musique de Mios, le Brass Band du Bassin a offert un concert de haute qualité aux quelque 300 spectateurs présents. Un grand merci à son chef, Joël COLIAS, et aux 50 musiciens.



ALSH

Comme tous les ans, les centres d'Accueil Loisirs Sans Hébergement du Bassin se regroupent pour partager jeux et convivialité. Le 20 août, ce sont plus de 200 enfants des centres d'Audenge, Biganos, Lège et Mios qui se sont retrouvés au stade de Paulon, pour une journée sur le thème « Environnement et Nature ».



ESCAPADES MUSICALES

Moment enchanteur pour les amateurs de musique classique venus nombreux en l'église Saint Martin pour découvrir « Les lumières du baroque allemand » offertes par le groupe Sagittarius dans le cadre des Escapades musicales.

CAP 33

Cet été, plus de 3 000 personnes, souvent en famille, ont participé aux 39 activités proposées par CAP 33, dont quelques nouvelles : boxe anglaise et française, pilate, foot australien... Un grand merci aux animateurs Mira, Benjamin et Laurent.





MIOS EN FETE

Avec quelque 10 000 spectateurs, succès total pour le Comité des fêtes, organisateur des 3 jours de Mios en Fête. Un grand bravo !!!



MUSIQUE EN FETE

Le 19 juin, musiciens, chanteurs, mélomanes ou simples spectateurs se sont retrouvés pour savourer le plaisir de communiquer en musique.



DES JEUNES POUSSES PROMETTEUSES

Titres de Championnes départementales et régionales pour les Volleyeuses minimes, Titre de Championnes de Gironde pour les Hand-balleuses de moins de 11 ans... la relève est assurée.



FETE DE L'ANDOUILLETTE

Toujours présents les « Supporters du Chaudron » pour animer la commune avec la « Fête de l'Andouillette » et sa course de brouettes.



LES DEMI-FRÈRES

Le 22 mai, les Demi-Frères ont rendu hommage à l'immense Claude Nougaro à la salle des fêtes de Mios. Entremêlant humour décalé d'une rare efficacité et interprétations justes et sensibles des standards de l'artiste toulousain, ils ont reçu une « standing ovation » amplement méritée.



MESSAGE DU Dr. Patrick BERNARD

"Après 37,5 ans d'activité professionnelle, je vous informe de mon départ à la retraite le 26 juin 2015. Je tiens à remercier très chaleureusement tous les patients qui m'ont fait confiance tout au long de ma carrière et vous invite à reporter cette même confiance sur mon successeur le Dr. Clémence SILVESTRI qui exercera au cabinet médical Les Galips. Avec tous mes remerciements et mon infinie gratitude."

Dr. Patrick Bernard.

À notre tour, nous tenons à remercier sincèrement le Dr. BERNARD pour son implication dans la vie communale, notamment au niveau du club de Hand-ball et du festival international. Bonne retraite.

15 ANS DE JUMELAGE AVEC VAL DE SAN VICENTE

Fin août, une délégation de 55 Miossais, conduite par Magnolia CABALLE (Présidente du Comité de Jumelage) et Cédric PAIN, s'est rendue en Espagne pour fêter le 15^{ème} anniversaire de notre jumelage avec Val de San Vicente.

Invités par leurs amis espagnols, les Miossais ont participé aux festivités d'Unquera, assisté à une course de canoës sur le rio Deva avant de partager un dîner de l'amitié.

En avril prochain, nous aurons le plaisir de recevoir une délégation de Val de San Vicente.



AVIS AUX AMATEURS DU BALLON OVALE

Si vous n'avez pas la chance d'aller en Angleterre ou si vous n'aimez pas regarder les matchs tout seul, rejoignez-nous à la salle des fêtes du bourg pour partager, sur grand écran, les rencontres de l'équipe de France. Ambiance et convivialité garanties.

+infos : Programme sur le site de la Mairie : www.ville-mios.fr

UNE MUTUALISATION PARTIELLE DE LA PRODUCTION DES REPAS

En 2015, la COBAN a engagé un projet de mutualisation des services de restauration municipale des communes d'Audenge, Biganos, Lanton, Marcheprime et Mios. Cette démarche s'est concrétisée par la signature d'une première convention d'entente intercommunale entre Biganos et Mios, afin de permettre à notre commune de faire face à l'augmentation des repas fournis.

Avec près de 1 100 repas fournis quotidiennement durant les périodes scolaires, notre cuisine centrale ne répondait plus aux normes d'hygiène et de sécurité requises. Afin de ne pas entreprendre de lourds travaux générateurs d'investissements conséquents, nous avons décidé de mutualiser, avec la commune de Biganos, une partie de la production des repas.

C'est ainsi qu'à partir du 1er septembre la commune de Biganos, qui possède une cuisine centrale aux capacités de productions complémentaires suffisantes, fournit les 300 repas des enfants et personnels de l'école Ramonet de Lacanau de Mios. Dans ce cadre, deux agents volontaires de la ville de Mios sont affectés au service de la cuisine centrale de Biganos.

Concrètement, la cuisine centrale de Biganos assure la définition des plans alimentaires et des menus, l'élaboration, le

pilotage et l'exécution des marchés de fournitures de denrées alimentaires, la production des repas en liaison chaude, ainsi que les goûters et pique-niques.

Pour notre part, nous conservons, pour les seuls besoins de l'école « Ramonet », la commande, la livraison et le service des repas.

Cette mutualisation n'a aucune incidence sur le tarif des repas.

Les menus sont élaborés par la responsable de la cuisine centrale de Biganos, en conformité avec la réglementation en vigueur et les recommandations nutritionnelles scolaires.

Les repas sont cuisinés de manière traditionnelle avec des produits de qualité (fraîcheur, saisonnalité, fournisseurs locaux...) par des professionnels de la restauration et prennent en compte les habitudes alimentaires des enfants. Toutefois, les repas pour les enfants bénéficiant de Plan d'Accueil Individualisé ne sont pas fournis par la cuisine centrale de Biganos.

Un membre des parents d'élèves de l'école Ramonet et un Elu de Mios participent à la commission des menus de la ville de Biganos qui se réunit tous les deux mois. Cette commission est compétente pour élaborer et valider la composition des repas.

« TROPHÉES DES SPORTS DE LA VILLE DE MIOS », 2^{ÈME} ÉDITION

Chaque fédération, par l'intermédiaire de ses ligues, ses comités et tous ses clubs, œuvre toute l'année pour la promotion de sa spécialité. Mios bénéficie d'un tissu associatif sportif dynamique, riche de nombreuses disciplines qu'il convient d'encourager.

C'est pourquoi, le **vendredi 4 décembre**, les sportifs miossais seront à l'honneur à l'occasion de la **deuxième édition des trophées des sports**. Au cours de cette soirée, animée par Olivier Drouin et l'association des « Supporters du Chaudron », seront récompensés celles et ceux qui, par leurs performances individuelles ou collectives, ont porté haut les couleurs de notre commune tout au long de la saison 2014/2015.

Sportifs, mais également dirigeants, éducateurs et entraîneurs, pour la plupart bénévoles, qui, par leur engagement, participent pleinement à la vie de notre commune.

NOËL SE PREPARE...

Vous trouverez prochainement sur le site de la mairie le programme des festivités : repas-spectacle pour les Seniors, le marché et le spectacle de Noël, la distribution des colis à nos Aînés...

LA RENTRÉE DES CLASSES, UN GRAND MOMENT DANS LA VIE DE NOS ENFANTS !



Pour certains, c'est la première fois : l'entrée en maternelle, étape importante signant le début de la scolarité et de découverte de la collectivité.
Pour d'autres, c'est le changement : nouvelle école, nouvelle classe, nouvel enseignant, nouveaux copains.
Pour la majorité, c'est le retour vers un univers connu, des repères qui rassurent.

UN ÉTÉ CHARGÉ !

Durant les vacances scolaires, les services techniques ont investi les écoles pour effectuer des travaux de rénovation dans les classes et dans les cours ; les agents d'entretien ont pris le relais pour nettoyer les locaux et remettre en place le mobilier ; le service « Jeunesse » quant à lui, bien qu'occupé par les centres de loisirs, a préparé les temps d'activités périscolaires pour la rentrée des classes. **Un seul but : accueillir les enfants dans les meilleures conditions.**

DEUX OUVERTURES DE CLASSES À LA RENTRÉE

Après 5 ouvertures de classe en 2014, deux nouvelles classes ont vu le jour cette année. L'école maternelle du bourg compte désormais 11 classes, dont 3 sur le site « Air Pins » qui accueille des élèves de petite, moyenne et grande sections.
À l'école des Ecoreuils, une 17^{ème} classe occupe un bâtiment modulaire disponible depuis la livraison de deux classes en bâti, au printemps dernier.

L'ORGANISATION DES TEMPS SCOLAIRES

Depuis l'an dernier, nouveaux rythmes scolaires pour les élèves inscrits dans l'une des quatre écoles publiques communales ; désormais, le mercredi matin s'ajoute aux lundi, mardi, jeudi et vendredi.
Consciente de l'impact de ce changement sur les enfants, la municipalité a mobilisé et concerté la communauté éducative, les équipes pédagogiques, les représentants des parents d'élèves et les associations locales. Echanges d'expériences,

LES ÉCOLES EN CHIFFRES

1199 élèves / 45 classes

La maternelle du bourg & Air Pins	304 élèves / 11 classes
L'école élémentaire « Les Ecoreuils »	442 élèves / 17 classes
L'école Ramonet à Lacanau de Mios	331 élèves / 12 classes
L'école de Lillet	122 élèves / 5 classes

sondage, réunion publique sur le bilan 2014/2015 ont permis de définir, en totale concertation, une organisation de la semaine du temps scolaire adaptée à chaque école.
Le mercredi, une garderie gratuite permet aux parents de venir chercher les enfants jusqu'à 12h45. La restauration est essentiellement proposée dans le cadre de l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH).

L'ORGANISATION DES TAP (Temps d'Activités Périscolaires)

Le contenu des TAP est défini dans le cadre d'un projet pédagogique articulé autour de deux axes :

- découverte d'activités culturelles, sportives et artistiques pour le premier,
- jeux, éveil et activités ludiques contribuant à l'épanouissement et au développement de la curiosité intellectuelle des enfants pour le second.

Alors qu'à Lillet et Lacanau de Mios, les TAP (temps d'activités périscolaires) se déroulent sur deux créneaux hebdomadaires de 1h15 (lundi et vendredi de 15h à 16h15), ils sont regroupés sur un seul après-midi à l'école élémentaire « Les Ecoreuils » (le jeudi) et la maternelle du bourg & Air Pins (le mardi).
L'organisation des TAP, qui sont gratuits et facultatifs, est une compétence de la commune.

LES NOUVEAUTÉS DE LA RENTRÉE 2015

- **Le guide de la rentrée** : chaque élève a reçu un fascicule qui présente notamment, à l'aide de pictogrammes, le planning hebdomadaire (temps scolaires, TAP, pause repas...).
- **Un self-service pour les enfants des classes élémentaires de Ramonet** : expérimentée avec succès en juin 2015, cette organisation apporte plus de sérénité aux enfants et personnels durant le temps de restauration.
- **Le numérique entre à l'école** : tableau tactile et styler électronique remplacent le tableau vert. Vidéoprojecteurs numériques interactifs et ordinateurs ont équipé 10 classes des Ecoreuils et 3 de Lillet. Pour Lacanau de Mios, il a été décidé d'attendre la création de la nouvelle école élémentaire pour équiper les classes du numérique.
- **Un nouveau calendrier scolaire et un redécoupage des zones**. L'académie de Bordeaux rejoint la ZONE A. En raison des contraintes liées ce découpage pour les vacances d'hiver et de printemps, le rythme d'alternance « 7 semaines de classe / 2 semaines de congés » ne sera pas respecté pour le 3^{ème} trimestre.

MIOS DISPOSE D'UN CENTRE DE MEDECINE SCOLAIRE

Le Centre Médico-Scolaire (CMS), implanté sur le site Air Pins, a pour vocation d'organiser les bilans de santé avant l'entrée au CP et à la fin de l'école primaire, pour les enfants scolarisés sur notre commune. L'équipe du CMS, constituée d'un médecin et d'une secrétaire médico-scolaire, met en place des actions de prévention médicale et développe un lien entre enfants, parents et enseignants.

Services techniques, une équipe sur tous les fronts

Maintenance des bâtiments publics, entretien et aménagement de la voirie, embellissement et propreté des espaces verts sont les trois missions principales des services techniques de la commune. Pour assurer la multitude de ces travaux, une équipe de 18 personnes travaille sous la responsabilité de Nicolas FRAISSE, Responsable des Services Techniques. Gros plan sur ces travailleurs « tous terrains », indispensables au bon fonctionnement d'une commune en forte expansion.



Laurent Thébaud,
Adjoint délégué
aux bâtiments communaux,
aux réseaux et à la voirie

Moderniser pour satisfaire au mieux les demandes

« Contrairement à d'autres communes, la municipalité précédente a fait le choix de travaux effectués en régie, en limitant le recours à des prestataires extérieurs pour les interventions d'envergure. C'est un choix que nous avons maintenu pour bénéficier de la compétence des équipes. Les services techniques ont une organisation très bien structurée avec un responsable Nicolas FRAISSE et trois équipes identifiées. Nous ne voulons pas la chambouler, plutôt l'optimiser et la moderniser pour satisfaire au mieux les demandes. Ainsi, l'an dernier, Allison SAUBION a rejoint l'équipe pour appuyer Nicolas FRAISSE dans la gestion administrative du service.

Nous essayons également d'améliorer la communication avec les agents des services techniques en leur demandant de faire des propositions, d'apporter leur appui technique indispensable aux prises de décision. Hommes d'expérience, ils savent de quoi ils parlent, connaissent le terrain mieux que quiconque, leur avis est important.

Nous prévoyons aussi le recrutement d'une personne pour superviser les gros projets, assurer l'ingénierie technique, administrative et financière ainsi que la planification des grands travaux (type ZAC ou lotissement), mission qui fait défaut aujourd'hui.

Enfin, nous préparons doucement le recrutement de nouveaux agents pour compenser les prochains départs à la retraite. »

Présentation de l'activité et des équipes

Depuis son arrivée en 2010, Nicolas FRAISSE a vu se développer la commune et, par voie de conséquence, l'activité de son service. Véritable chef d'orchestre, il est le relais indispensable entre Elus, Direction et équipes de terrain.

« Nous avons deux types de métier dans ce service, celui de la gestion de l'entretien quotidien et celui de la planification des travaux, du suivi, des relations avec nos partenaires. Il faut savoir jongler entre ces deux missions, alors que le quotidien nous rattrape toujours », explique Nicolas FRAISSE.

À la gestion de l'entretien quotidien, s'ajoutent le suivi de travaux et chantiers des entreprises extérieures, l'appui logistique pour l'organisation de manifestations sur la commune (qu'elles soient à l'initiative de la municipalité ou des associations) ou lors des kermesses des écoles.

« Nous sommes des généralistes », témoigne Nicolas FRAISSE. « Nous gérons au quotidien mille et une choses. Les équipes sont très polyvalentes. Tout est question de priorité même si nous sommes au royaume de l'imprévu. Nos interventions sont planifiées et ne peuvent pas toujours être réalisées dans l'immédiat ».

Pour l'aider dans sa mission d'organisation, Nicolas FRAISSE peut compter sur l'appui d'Allison SAUBION. Elle assure la partie administrative (ressources humaines, comptabilité, gestion du parc automobile) mais également l'accueil téléphonique et physique des demandes d'intervention. Son arrivée, en septembre 2014, marque un premier pas vers la modernisation du service qui, bien que très structuré, a besoin d'un meilleur suivi des travaux, de postes informatiques, de bureaux centralisés.

Chaque matin, Nicolas FRAISSE réunit ses collaborateurs pour présenter les interventions de la journée. Si le travail ne manque pas tout au long de l'année, l'activité est particulièrement intense en été, période propice pour s'attaquer à l'entretien des bâtiments et équipements publics : écoles, espaces verts, installations sportives...

Les services techniques sont également présents sur les événements festifs de l'été qui ne pourraient avoir lieu sans l'appui sans faille des agents techniques.

L'ÉQUIPE VOIRIE : un chef d'équipe (Philippe PLANTEY)
+ 8 agents dont un détaché sur Lacanau de Mios



Élargissement de la rue de Flatter

Ses missions : interventions sur les 150 km de voiries communales, réfection des enrobés, élargissement des chaussées, aménagements de ronds-points, trottoirs et parkings, fauchage, curage et busage des fossés, pose de clôtures et garde-corps...

L'ÉQUIPE BATIMENTS : un chef d'équipe (Eric COUSTEAU) + 4 agents



Rénovation du sol et de la toiture du gymnase

Ses missions : travaux, entretien, maintenance et mise en sécurité des établissements et équipements communaux pour lesquels interviennent différents corps de métier : électricien, peintre, menuisier, plombier.

L'ÉQUIPE ESPACES VERTS : un chef d'équipe (Dominique SANCHEZ) + 2 agents



Ses missions : entretien annuel et propreté urbaine des espaces publics (taille, tonte, élagage, arrosage, plantation, fleurissement...). Une mention particulière à l'équipe « espaces verts » dont les réalisations ont permis à la commune d'obtenir une fleur au concours des villages fleuris.

LA MUTUALISATION, UN OBJECTIF

Cet été, le terrain de football de Lacanau a été totalement rénové. À l'avenir, les services techniques de Marcheprime et Mios assureront régulièrement un entretien « en profondeur ». Comme l'indique Laurent THEBAUD : « À l'instar de cette initiative, il serait judicieux que des échanges plus fréquents aient lieu entre les services techniques des communes voisines. Notre Maire Cédric Pain, Vice-président de la COBAN, mène une réflexion sur le développement de nouvelles compétences communautaires. À terme, pourquoi la COBAN n'assurerait-elle pas la gestion de marchés publics pour des interventions d'envergure telles que la réfection des voiries ? Cette façon d'appréhender la gestion communale, par le biais de la mutualisation des compétences et la collaboration entre services techniques, générera à coup sûr des économies substantielles pour les communes ».



Rénovation du terrain du stade Paulon

LES SERVICES TECHNIQUES EN CHIFFRES

Les équipes : **19 personnes + 3 personnes**
durant 3 semaines en été

Le budget : **2,9 millions d'euros**
en 2015 (charges de personnels incluses)

Les travaux en régie : **316 000 euros**
de travaux effectués en 2015 dont 1/3 sur les bâtiments et 2/3 sur la voirie/espaces verts

Les derniers investissements en matériels :

- en 2014, un tractopelle pour 75 000 €
- en 2015, un tracteur avec épareuse (fauchage et débroussaillage) pour 120 000 €, un nettoyeur haute pression pour 3 500 € et un rouleau landais pour 8 000 €

TRAVAUX

TRAVAUX "RÉGIE"



1



2



3



4



5



6



7



8



9



10

- 1 Espaces verts - massif place du 8 Mai
- 2 Voirie - aire jeux Lacanau implantation
- 3 Bâtiments - rampe cour Ramonet
- 4 Espaces verts - massif
- 5 Bâtiments - rangements école Lillet
- 6 Bâtiments - store RAM
- 7 Espaces verts - massif Val San Vicente
- 8 Voirie - parkings écoles Bourg
- 9 Voirie - clôture salle Lillet
- 10 Espaces verts - massif Leclerc

- 11 Bâtiments - réfectoire Écureuils
- 12 Voirie - tourne à gauche Castandet
- 13 Bâtiments - réfectoire enseignants Écureuils
- 14 Voirie - pont Paulon
- 15 Voirie - extension ZAC Mios Entreprises
- 16 Bâtiments - toiture cantine Lillet
- 17 Bâtiments - tableaux numériques
- 18 Bâtiments - doublage murs Ramonet
- 19 Espaces verts - réfection stade Paulon
- 20 Voirie - cour Ramonet
- 21 Voirie - cour Écureuils
- 22 Voirie - route Florence

TRAVAUX "ENTREPRISES"



11



12



13



14



15



16

TRAVAUX "RÉGIE/ENTREPRISES"



17



18



19



20



21



22

TRAVAUX À RÉALISER D'ICI À FIN 2015

TRAVAUX « RÉGIE » :

- > installation de bornes de propreté canine
- > aménagement d'un parking face au site « Air Pins » (allée Saint Brice)
- > aménagement de bureaux de la mairie
- > création d'une buanderie à l'école maternelle du bourg
- > poursuite de la campagne de renouvellement des menuiseries des bâtiments communaux

TRAVAUX « RÉGIE » / « ENTREPRISES EXTÉRIEURES »

- > aménagement du carrefour rues de Flatter et Pujeau
- > travaux de voirie rue de Peyot (entre RD5 et rue de Vivey)

TRAVAUX « ENTREPRISES EXTÉRIEURES »

- > sol de la salle des sports du bourg
- > aménagement de l'accès du multi-accueil (sas sécurisé)
- > jeux pour les 6/12 ans à Lacanau de Mios
- > pose d'un préau dans la cour de l'école Ramonet



Les associations : un atout pour la commune !

Avec 67 associations culturelles, sportives, de loisirs ou caritatives, MIOS bénéficie d'un atout essentiel au dynamisme de la commune.

Génératrices de lien social, les associations participent pleinement à l'animation de la commune et au « bien vivre ensemble ».

Au quotidien, la Municipalité soutient et accompagne les associations : mise à disposition de moyens matériels (salles, matériels, communication), financiers avec l'octroi de subventions, mais également humains avec l'appui des services communaux (notamment techniques et culturel) pour l'organisation des manifestations.

Transparence dans l'attribution des subventions, développement des outils de communication, amélioration de la gestion des salles... autant de sujets sur lesquels associations et élus travaillent ensemble pour développer et harmoniser les activités des associations de la commune.

Trois questions à Daniel Ripoché (adjoint délégué au tourisme, au patrimoine et aux associations)



Daniel Ripoché

Adjoint délégué au tourisme, au patrimoine et aux associations

MIOS A LA CHANCE D'AVOIR UN TISSU ASSOCIATIF TRÈS DYNAMIQUE. EN QUOI EST-CE IMPORTANT POUR LA COMMUNE ?

Les associations œuvrent au quotidien sur la commune. Qu'elles soient sportives, culturelles, caritatives ou de loisirs, elles proposent de nombreuses possibilités aux habitants. Il est essentiel et important de les accompagner, de répondre à leurs demandes et de les soutenir, de valoriser au maximum leur implication dans la vie miossaise.

COMMENT L'ÉQUIPE MUNICIPALE SOUHAITE-ELLE AMÉLIORER CET ACCOMPAGNEMENT ?

Nous souhaitons que ce tissu associatif se retrouve, se rencontre, qu'il puisse se fédérer afin que naisse une véritable identité associative au sein de la commune. Pour ce faire, nous menons une réflexion pour créer un service dédié aux associations qui permette un peu plus de cohésion entre elles et rassemble toutes les demandes. Nous travaillons également à la création d'un portail des associations sur lequel figurent, en un seul endroit, toutes les informations relatives à la vie associative.

LES RÈGLES DE DEMANDE DE SUBVENTION ONT ÉGALEMENT CHANGÉ EN CETTE RENTRÉE. POURQUOI ?

Quand nous avons pris la gestion de la commune, nous n'avons pas bien compris comment étaient attribuées les subventions. Cela manquait de clarté et générait des incompréhensions de la part des associations. C'est pourquoi nous avons élaboré et présenté aux associations un « dossier de demande de subvention ». Dès cette année, elles devront le remplir et fournir les éléments qui permettront à deux commissions (Associations d'une part et Elus d'autre part) de se prononcer sur l'attribution des subventions.

Les demandes devront être motivées par des objectifs concrets, qu'il s'agisse de projets ou d'événements, de demandes d'investissement ou de subvention de fonctionnement. Les subventions seront attribuées en fonction de critères définis, clairs, applicables à toutes les associations.

Le Forum des Associations, point de départ de la saison associative

Incontournable de la vie miossaise, le « **Forum des associations** » se tient tous les ans à la rentrée. Le samedi 5 septembre dernier, 54 associations de la commune ont investi le gymnase pour présenter aux Miossaises et Miossais leurs activités et prendre les premières inscriptions. Activités sportives, culturelles, caritatives, les visiteurs n'avaient que l'embaras du choix. « *C'est un moment fort de la vie associative où la plupart des associations miossaises sont présentes* », estime Philippe FOURCADE, Conseiller municipal délégué aux associations. *Cette année, nous avons privilégié l'équité en dotant toutes les associations de stand et de mobilier identiques. De plus, nous avons organisé un déjeuner pour permettre aux dirigeants associatifs de faire plus ample connaissance et d'échanger autour de leurs activités. Désormais, la saison associative peut officiellement commencer!* »



LA VIE ASSOCIATIVE EN CHIFFRES

67 associations dont 25 sportives / 13 culturelles / 17 de loisirs / 12 caritatives et autres

Quelque **4 900 adhérents**, dont 3 300 Miossais

Subventions 2015 = **85 000€**

Subventions en toute transparence

- **Dossier** : à télécharger sur le site de Mios ou à récupérer en mairie
- **Demande de subvention** : doit être motivée par un projet, un investissement ou des dépenses de fonctionnement
- **Critères de pondération** : nombre d'adhérents et de salariés, politique tarifaire, participation aux activités et manifestations de la commune, etc
- **Calendrier 2015**
 - > 12 septembre : date limite de dépôt des dossiers de subventions
 - > jusqu'au 27 novembre : étude des demandes en Commissions « Associations », puis « Elus »
 - > décembre 2015 : délibération en conseil municipal
 - > janvier 2016 : attribution motivée des subventions aux associations

Il l'a dit...

« Mon premier travail a été de faire, à partir du listing existant, un recensement le plus complet possible des associations de la commune. Certaines n'existaient plus. Je suis donc allé sur le terrain à la rencontre des associations pour les connaître, mieux cerner leurs activités et entendre leurs attentes. Aujourd'hui un listing à jour, avec une nouvelle classification, est disponible sur le site internet et en mairie. À terme, nous souhaitons développer un véritable portail d'information sur la vie associative.



Les entretiens sur le terrain avec les dirigeants associatifs m'ont permis de dégager deux problématiques essentielles. Tout d'abord, celle des relations avec la municipalité : certaines associations en avaient beaucoup, d'autres pas du tout. Partisan de l'équité la plus totale, je serai à l'écoute de chaque association, qu'elle ait 500 ou 10 adhérents.

Le second problème tient aux locaux mis à disposition. En 15 ans, la population a doublé mais le parc des salles a peu évolué. La Municipalité est consciente du retard de la commune en termes de bâtiments publics ; faute de moyens financiers, priorité a été donnée à la rénovation des bâtiments scolaires. A noter cependant que des investissements ont été faits dans la rénovation d'équipements dédiés aux associations. Ainsi, l'ancienne grange de Lillet, rénovée et aménagée, peut accueillir désormais de nombreuses activités. Par ailleurs, la rénovation du gymnase (toiture et sol) va permettre une utilisation plus importante de cet équipement. Enfin, prochainement, le Conseil Départemental mettra à disposition des associations sportives de la commune le gymnase et une salle de stockage de matériels du futur collège.

Philippe Fourcade,
Conseiller municipal délégué aux associations

Denis Bordier, l'interlocuteur incontournable

Pas un jour sans que le téléphone de Denis BORDIER ne sonne pour des demandes de salles, sans qu'un représentant d'association miossaise ne toque à sa porte pour une demande de prêt de matériel ou d'organisation de manifestation. Car Denis BORDIER est « **M. Association de Mios** » ! Enfin en partie, puisqu'il s'occupe plus largement des écoles, des bâtiments et de la logistique. « *Je suis celui qui planifie et vérifie que chacun ait sa salle au bon moment* ».

Pour preuve, les murs de son bureau sont recouverts de tableaux annuels de réservation de toutes les salles de la commune : salles des fêtes, gymnase, salles de réunion, salles polyvalentes... Un vrai casse-tête parfois, surtout de mai à juillet, lorsque kermesses des écoles, spectacles et festivités s'enchaînent tous les week-ends. « *Mais nous arrivons toujours à trouver une solution. Depuis que les plannings sont sur le site de la mairie, les associations regardent les disponibilités avant de me contacter. Nous faisons également une réunion annuelle fin juin pour planifier l'utilisation des salles du 1^{er} septembre au 31 août* ».

Denis BORDIER gère aussi les demandes en matériel : tentes, tables, chaises, sono... « *Sur les cinq dernières années, nous avons triplé le matériel*, explique-t-il, *ce qui rend les choses plus faciles* ». Plus les demandes sont faites à l'avance, plus il est simple d'y répondre. En sachant que certaines périodes de l'année sont très demandées : juin-juillet-août et les fêtes de fin d'année.

Depuis septembre, Virginie DELARUE assiste Denis BORDIER pour que l'accueil des associations soit encore plus efficace.



EN 2016, LE GYMNASSE DU COLLÈGE



Septembre 2016 verra l'ouverture du collège de la ZAC du Parc de Val de Leyre, et avec lui, un gymnase tout neuf. Bien que propriété du Conseil Départemental de la Gironde, le gymnase pourra être utilisé par les associations sportives de Mios, en dehors des temps d'activités scolaires. « *Nous comptons beaucoup sur le gymnase du collège pour désengorger celui du bourg dont les créneaux sont très pris* », témoigne Philippe Fourcade. Les associations disposeront également d'un local de stockage pour le matériel et de temps en temps le réfectoire. De quoi, régler, en partie, la question du manque de salles associatives sur la commune.

"Nous comptons beaucoup sur le gymnase du collège pour désengorger celui du bourg..."

Merci pour ton engagement associatif, Marc !



En juin dernier, Marc DAURYS nous a quittés à 81 ans, laissant derrière lui un grand vide. Figure emblématique de notre commune et particulièrement de la vie associative miossaise, Marc présidait depuis 1962 le club de tennis de table. En 53 ans de présidence, il a formé des générations de pongistes qu'il a emmenés dans les championnats girondins et régionaux. En février dernier, il était encore présent au 7^{ème} tournoi régional de tennis de table de Mios, heureux au milieu des jeunes générations.

Le tennis de table n'était pas sa seule activité. Il avait également été l'un des fondateurs du Club des Randonneurs du Pyla et du Bassin d'Arcachon dont il fut d'abord Vice-président, puis Président à partir de 2007. Amoureux de sa région et de marche, il est à l'origine de la randonnée « De port en port » qui réunit chaque année plus de 1 000 participants ; il a participé au tracé et balisage de sentiers de Salles et Mios ainsi qu'au tracé qui relie Arcachon au Cap Ferret.

Le bénévolat façonnait totalement sa vie. En effet, Marc s'impliquait pleinement dans la vie de sa commune ; toujours présent pour participer à l'organisation du Téléthon ou de la Journée du Patrimoine, toujours présent pour les activités de l'ARVEJE ou de CAP33. Son engagement, sa générosité, sa fougue manqueront à tous.

Les salles, mode d'emploi

QUELLES SALLES ?

- deux salles des fêtes à Mios et Lacanau de Mios
- des salles de réunion
- des salles omnisports
- une salle polyvalente à Lillet
- une salle polyvalente à Lacanau de Mios (salle motricité de l'école Ramonet)

COMMENT RÉSERVER ?

Fin juin, la municipalité réunit toutes les associations pour organiser la répartition annuelle d'utilisation des salles, pour les activités régulières et les manifestations.

Ces plannings sont consultables sur le site de Mios, (vie associative / réservation des salles) ou auprès de M. Bordier et Mme Delarue (bâtiment annexe de la Mairie / Tél. 05 56 26 66 21).

Il l'a dit...

«Miossais depuis 22 ans, j'ai créé et développé le club de bicross il y a 17 ans ; c'était le sport pratiqué par mes enfants. Ensuite, la ville de Mios m'a soutenu dans mon projet de créer une piste de BMX, projet qui a abouti en 1999. Nous avons développé un sport nouveau, peu connu, peu implanté dans les communes voisines. Aujourd'hui, nos 70 adhérents participent à des compétitions à niveau régional, national et international. Notre philosophie reste la même : avoir de bons pilotes tout en gardant l'esprit loisir et plaisir. Nous souhaitons que tous les enfants puissent accéder à ce sport, sans qu'il y ait de sélection par l'argent. Avoir reçu le trophée d'Ambassadeur sportif de la ville de Mios 2015 est une grande satisfaction tant pour le club que pour moi. C'est la reconnaissance de plusieurs années de travail et un honneur. Par ailleurs, je trouve intéressant que ce soit un club de taille moyenne qui ait été mis en avant, et pas forcément un « gros » club. Aujourd'hui, Mios est en plein développement, ce qui nous apporte beaucoup de jeunes. Nous devons les intéresser pour les garder afin qu'ils deviennent, à leur tour, des éducateurs».

Michel Dugay,

Ambassadeur des sports de Mios, président du club de bicross

POUR TOUT SAVOIR SUR LES ASSOCIATIONS, UNE ADRESSE : WWW.VILLE-MIOS.FR

Dans la rubrique « Vie associative », vous trouverez :

- La liste des associations miossaises avec les contacts des responsables
- Une partie «Ressources» qui rassemble les textes officiels, questions juridiques et obligations des dirigeants associatifs ainsi que le dossier de demande de subvention (à télécharger)
- La partie «Réservation de salles» qui permet de consulter tous les plannings et réserver une salle en ligne



VIDE TA CHAMBRE

L'Association de Parents d'Elèves de l'école Ramonet organise une opération « Vide ta chambre » les 14 et 15 novembre (salle des fêtes de Lanau de Mios).

Les exposants seront différents sur les 2 jours. Sandwiches et buvette sur place.

+ infos

Réservations et renseignements :
aperamonet@gmail.com

Tarifs : 6 € l'emplacement (table et chaises fournies)

UNE ÉCOLE DE MUSIQUE À MIOS

Depuis le 21 septembre, une cinquantaine de jeunes Miossais suivent les cours de musique grâce à la nouvelle association Music en l'Eyre. Dans un premier temps, seules les classes de formation musicale (solfège), réparties en 3 niveaux, sont ouvertes :

- l'éveil musical pour les enfants de grande section de maternelle,
- la classe de découverte pour les enfants en cours préparatoire,
- le cycle de débutants pour les enfants à partir du cours élémentaire.

Chaque enfant débutant suit une année de formation musicale avant d'intégrer une classe d'instrument, ceci afin de permettre un apprentissage instrumental plus rapide et basé principalement sur la technique de l'instrument.

À la rentrée 2016, seront ouvertes les classes d'instruments ; flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette ou cornet, cor, trombone, tuba, piano, guitare basse, batterie et percussions classiques seront proposés aux enfants.

Ce projet a pu voir le jour grâce au concours

de la municipalité de Mios et en collaboration avec l'école de musique de Salles. Ensemble, nous avons travaillé afin d'établir un projet pédagogique commun, avec l'idée de mutualiser l'ensemble du corps enseignant.

Pour ce qui est de la pratique instrumentale collective, nous envisageons, avec l'école de musique de Salles, de mutualiser les orchestres afin que, dès leur troisième année de pratique instrumentale, les enfants puissent intégrer l'orchestre cadet, puis l'orchestre junior et plus tard l'harmonie.

L'école de musique de Mios se concentrera sur la création de groupes de musique actuelle et certainement d'une classe de jazz.

+ infos

Mail : musicenleyre@gmail.com
Tél. 06 16 84 98 18 (Sébastien BARTHELEMY)



COUNTRY MUSIC DANSE

L'association vous propose de découvrir ou de vous perfectionner les mercredis et jeudis :

- Débutants, le mercredi de 18h30 à 19h30
- Novices, le mercredi de 19h30 à 20h
- Inter / Avancés, le jeudi de 19 à 20h
- Avancés, le jeudi de 20 à 21h

Au programme de la saison notamment : un premier bal le 30 octobre (salle des fêtes du bourg) et des stages les 23 et 30 janvier, en collaboration avec MT Dance.

+ infos

Site : [countrymusicanddanseMios33](http://countrymusicanddanseMios33.com) - **Tél.** 06 77 59 98 31 (Dany)



OLIZAMBA, UNE ASSOCIATION PERCUTANTE

Dès 7 ans, que vous ayez des connaissances musicales ou pas, si vous aimez les sons endiablés, aucune hésitation, rejoignez OLIZAMBA, groupe de percussions afro-brésiliennes.

Joie, bonne humeur, partage sont les vecteurs de cette association, toujours présente sur les manifestations de la commune. OLIZAMBA fournit les instruments, propose des stages tout au long de l'année et vous attend nombreux pour partager cette passion de la musique afro-brésilienne.

Un seul bémol toutefois : il semblerait qu'au premier contact avec le samba reggae le virus soit en vous et que la contamination ne puisse être enrayerée...

+ infos

Tél. 06 01 81 99 66 / 06 21 12 08 09

TOUTS AMASSE

Plusieurs animations au programme d'ici à la fin d'année :

- Le 8 octobre, sortie à Ibardin
- Le 24 octobre, repas « cassoulet »
- Le 24 novembre, après-midi « contes » sur le thème de Jean Giono et la Provence
- Le 3 décembre, journée à la ferme de Montgaillard avec repas et après-midi dansante
- Le 15 décembre, repas de Noël avec l'orchestre Nelly Music sans oublier les après-midi des mardis et vendredis pour les jeux de cartes et de société.

+ infos

Mail : toutsamasse@orange.fr - **Tél.** 05 57 17 43 25

TERRE ET BOIS

Nouvelle association miossaise, TERRE et BOIS invite petits et grands à se retrouver autour du travail du bois et de l'argile. Détente et convivialité garanties.

+ infos

Mail : joellecouderc@outlook.com - **Tél.** 06 17 60 43 34

L'ÉLAN MIOSSAIS TOUJOURS ACTIF

Au programme de ce dernier trimestre 2015 :

- **Concours de belote** ouvert à tous, les 6 octobre, 3 novembre et 1^{er} décembre
- **Pétanque :** tournoi du club le 7 octobre et rencontre avec le club de Cestas le 23 octobre
- **Lotus** les 15 octobre, 12 novembre et 17 décembre
- **Goûters du club et anniversaires** les 29 octobre, 26 novembre et 17 décembre
- **Sorties :** le 20 octobre avec visite des grottes de Matata (près de Meschers en Charente Maritime) et le 19 novembre destination Ibardin
- **Marché de Noël**, le 12 décembre, en collaboration avec la municipalité



CHŒUR À COEUR

Après le spectacle sur le thème de Paris, CHŒUR à COEUR va dérouler le tapis rouge.

Au programme : variété française et internationale, pop-rock, de Calogero à Starmania en passant par Indochine ou encore Maître Gims ainsi que Matt Pokora pour les enfants.

Ambiance conviviale mêlant chant, mise en scène et déguisements, voici ce que propose son chef de chœur Lauren pour la saison 2015/2016. N'hésitez pas à les rejoindre, le mardi de 18h15 à 19h30 pour les enfants de 7 à 14 ans et de 19h45 à 21h30 pour les adolescents et les adultes.

+ infos

Sabine Joblon / Tél. 06.27.21.06.90

FORMULE INEDITE À L'ECOLE DE SALSA

Cette année, l'école de salsa cubaine de Mios vous propose de prendre un cours, en couple ou en groupe d'amis, à l'heure que vous souhaitez sans majoration de tarif, avec Alain Laherrere, professeur agréé plusieurs fois vainqueur du concours de salsa de Bordeaux.

+ infos

Site : www.salsita.fr - Tél. 06 89 93 72 62

SAISON 2014/2015 : GRAND CRU POUR LES JEUNES DE L'USM VOLLEY BALL

• **Les Benjamins** : champions départementaux et une victoire en finale régionale

• **Les Minimes filles à 4** : championnes départementales et régionales, avec une seule défaite

• **Les Cadettes** : deuxièmes du championnat régional élite avec 15 victoires et 1 seule défaite

+ infos

Site : usmvolley.canalblog.com
Tél. 06 29 91 58 40



LOUS CANSOUNS

4 concerts déjà programmés pour cette fin d'année :

• Le 17 octobre, puis le 31 octobre et 1er novembre à Unquera en Espagne, pour le chœur « Hommes »

• Le 12 décembre pour le cœur mixte sur le thème « Chœur en mouvement »

Pour les amateurs, les cours ont lieu de 20h30 à 22h30, le lundi pour le cœur mixte et le mercredi pour le cœur « Hommes ». Chants régionaux, basques, landais et montagnards composent le répertoire de Lous Cansouns.

+ infos

Mail : mado.seutin@wanadoo.fr - Tél. 06 87 81 62 90 / 05 56 03 68 28



CARTON PLEIN POUR LES JOUEUSES DE L'USM HAND BALL

• Titre de championnes de Gironde pour les Minimes moins de 11 ans

• Accession en N2 pour l'équipe Seniors

• Distinction de Mira Oborcokova aux Walters du Sport 2015

Un grand bravo à ces joueuses et leurs entraîneurs.

Une mention spéciale à Myriam BORG qui met un terme à sa carrière de haut niveau, après un palmarès élogieux : championne du monde en 2003, 3^{ème} aux championnats d'Europe en 2000 et 2006, 3^{ème} aux JO en 2000 et 4^{ème} en 2004, avant de remporter la Challenge Cup cette année.

LE TELETHON MIOSSAIS EN AVANCE

En raison des élections régionales, SOLID'ÉYRE a décidé d'avancer les festivités « Téléthon » afin que le maximum de Miossais puisse y participer. Au programme cette année :

• le 23 octobre : soirée des associations

• le 20 novembre : soirée spectacle organisée avec la compagnie Rosemonde

• le 22 novembre : loto « enfants »

• le 27 novembre : loto « adultes »

• le 28 novembre : randonnée pédestre organisée par les Randonneurs du Pyla et dîner-gala à 21h

+ infos

Mail : serge.lacombe@solideyre.fr - Tél. 06 07 67 00 61

LE YOGA SUR TOUS LES FRONTS

Relaxation, techniques respiratoires, méditation, renforcement musculaire, souplesse du sport, détente par le rire... tous les adeptes du yoga trouveront leur bonheur auprès des trois associations miossaises :

• **CÔTÉ YOGA**

Cours le mardi de 19h45 à 21h et le vendredi de 18h à 19h15 (salle de motricité de Lacanau de Mios)

+ infos Mail : coteyoga33@orange.fr / Tél. 06.50.35.37.56

• **HATHA YOGA DU VAL DE L'ÉYRE**

Cours le lundi à 19h à 20h30 (salle polyvalente de Lillet)

+ infos Site : www.cours-yoga-arcachon.fr

• **YOGAMIOS SOPHROLOGIE**

Stage « Yoga Rire » le 6 octobre à 20h

+ infos Tél. 06.21.03.57.59

EAUX, SOURCES ET FONTAINES GUÉRISSEUSES ET MIRACULEUSES

Tel est le thème de la conférence de Didier Coquillas, organisée par l'association Mios Culture Loisirs, le 16 octobre à 21h (salle des fêtes de Lacanau de Mios)

+ infos

Mail : michel.hugue@orange.fr - Tél. 06 08 66 08 75 / 05 56 26 67 90

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



Le 11 avril, nos jeunes conseillers ont élu leur Maire, **Maëlie BECHADE**, et ses deux Adjointes : **Quentin VINCENT** et **Lucie LIDUENA-NADEAU**. Ce fut l'occasion pour chacun d'eux d'exposer, devant un auditoire attentif, les projets qui lui tenaient à cœur et sur lesquels il souhaitait travailler pendant la mandature.

La matinée s'est poursuivie par la visite de la zone « libellule » de Mios, où les jeunes ont pu, grâce à des guides compétents, comprendre le fonctionnement de cette entité et s'essayer à des expériences pratiques reproduisant le rôle d'une station d'épuration.

C'est la tête bien remplie que les enfants ont pique-niqué ensemble tout en poursuivant les discussions et les échanges.

Fin juin, les jeunes élus se sont retrouvés pour constituer quatre groupes de travail et déterminer trois projets pour chaque thème. Ecoute et concertation ont été les maîtres-mots de la réunion.



CMJ, Zone libellule

Groupes de travail et thèmes retenus

SÉCURITÉ

1. Créer des pistes cyclables avenue de la Libération, à proximité du futur collège et aux abords des écoles de Lillet et de Ramonet
2. Développer les trottoirs de la commune
3. Augmenter le nombre de passages piétons

ANIMATIONS / LOISIRS

1. Mettre en place un city-stade, rénover le skate parc et réparer les jeux défectueux place Birabeille
2. Créer une maison des jeunes (primaire et collège) avec animateurs
3. Organiser des journées récréatives (avec repas)

ENVIRONNEMENT

1. Proposer (gratuitement ou pour une somme symbolique) des poules pour minimiser le rejet des déchets
2. Créer une association pour ramasser les déchets / faire le tri (sur les bords de l'Eyre)
3. Augmenter le nombre de poubelles sur la commune

AUTRES

1. Participer à l'élaboration des menus de la cantine avec la commission « restauration scolaire » et trouver des solutions pour limiter le gaspillage
2. Développer des commerces de proximité
3. Organiser des vestiaires dans les écoles pour se changer pour les cours d'EPS

LES NOUVELLES DES CONSEILS DE QUARTIER



MIOS EST

Les 27 et 28 juin, les habitants du quartier Mios Est se sont retrouvés pour deux apéritifs très sympathiques : l'occasion d'échanger et de faire des suggestions pour donner une dynamique à notre quartier. Fête de fin d'année, galette des rois, carnaval, journée de nettoyage des bords de routes... l'éventail des possibilités est large !

Le conseil de quartier se réunira en octobre pour préparer la prochaine rencontre avec la municipalité. Les habitants qui le souhaitent pourront participer à ces réunions.

+infos :

mail : miosquartierest@gmail.com

facebook : <https://www.facebook.com>



LILLET

Lors de la 1^{ère} réunion publique du Conseil de Quartier, le 28 mai dernier, les membres ont demandé que soit présenté le projet d'aménagement du « tourne à gauche » desservant la route de Crastalis ; ils ont exposé les demandes de travaux des habitants. Le compte rendu est disponible sur le site du conseil.

Trois repas de quartier ont eu lieu, suivant une segmentation des rues : fin mai, routes de la Saye, Peylon et alentours / mi juin Arnauton / début septembre, routes de Craque, Caze et alentours.

+infos :

mail : conseilquartier.lillet@ville-mios.fr

Site : <https://conseildequartierlillet.wordpress.com>.

PROCHAINES RENCONTRES AVEC LES MIOSSAIS

D'ici au mois de janvier, les membres du Conseil Municipal proposent de vous rencontrer :

- **Le vendredi 6 novembre à 19h** (salle du 3^{ème} Age), lors de « **l'accueil des Mioissais et Mioissais, arrivés dans notre commune depuis le 1^{er} mai 2015** », moment d'information où seront présentés les quartiers et les services publics ; l'occasion d'échanger, autour d'un verre, avec les élus, les membres des différentes associations et des conseils de quartier
- **Le samedi 21 novembre à 11h** (salle des fêtes de Lacanau), pour le « **4^{ème} rendez-vous citoyen** » où seront abordés notamment les projets du quartier de Lacanau de Mios (voiries, école, centre-bourg), mais également les études sur l'ensemble de la commune
- **Le mardi 12 janvier à 19h** (salle des fêtes du bourg), à l'occasion de la **présentation des vœux à la population**, l'opportunité de faire le point sur l'année écoulée et présenter les projets en cours



LES PROCHAINS CONSEILS DE QUARTIER

- **Mios Est, le mardi 3 novembre à 20h30** (salle du 3^{ème} Age),
- **Lillet, le mardi 17 novembre à 20h30** (salle polyvalente de Lillet)
- **Rive Gauche, le mercredi 25 novembre à 20h30** (salle du 3^{ème} Age)
- **Lacanau de Mios, le mercredi 2 décembre à 20h30** (salle polyvalente Lacanau de Mios)
- **Mios Ouest, le mardi 8 décembre à 20h30** (salle du 3^{ème} Age)

Rappel : les séances du Conseil municipal, dont les dates sont indiquées sur le site de la mairie, sont ouvertes au public.

MIEUX CONNAÎTRE NOTRE PATRIMOINE POUR MIEUX LE VALORISER

Reflets de l'histoire rurale de notre commune et de l'occupation ancienne des airiaux et des quartiers, les granges font partie intégrante de l'identité miossaise. Réaliser un **inventaire des granges** (cartographiées et décrites succinctement) de notre commune, telle est la tâche que la Commission « Environnement » initie actuellement. Cette action s'inscrit dans les orientations de la Charte du Parc Naturel Régional des



Landes de Gascogne dont la commune est signataire.

Son premier objectif : connaître la richesse de ce patrimoine architectural et sa répartition sur notre territoire. Il servira de base pour des réflexions sur sa mise en valeur : conseiller et fixer des préconisations architecturales pour la rénovation des granges ou leur transformation en habitation, préserver leur environnement proche avec les documents d'urbanisme, rechercher des aides financières pour les opérations de rénovation...

Un travail similaire sera très prochainement lancé sur les **arbres remarquables** des zones urbaines qui contribuent à la qualité de notre cadre de vie. Un arbre peut être remarquable par son envergure, son âge, son histoire ou plus simplement par la place qu'il occupe dans le paysage.

Propriétaire d'une grange, d'un arbre remarquable, participez à cet inventaire en le signalant au service urbanisme de la Mairie (bâtiment annexe - Tél. 05.57.17.10.52 mail = urbanisme@villemios.fr), en précisant « inventaire du patrimoine ».



ATTENTION AU FEU !

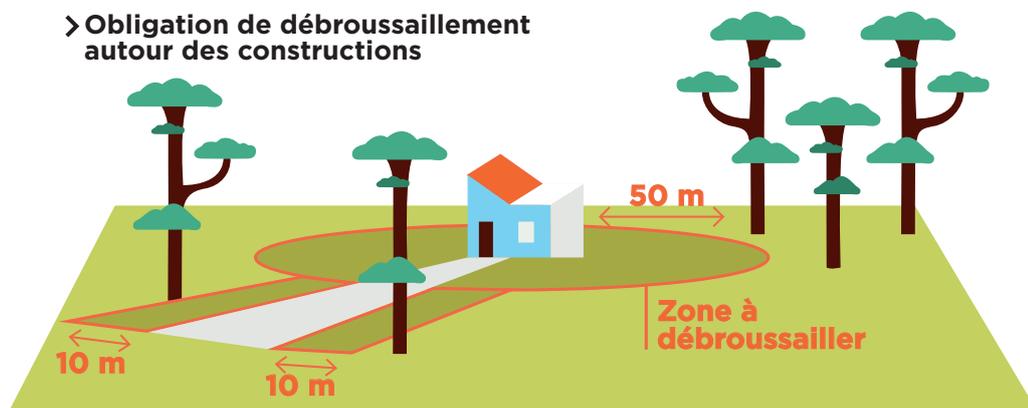
Les incendies de cet été nous ont malheureusement rappelé que le massif forestier d'Aquitaine fait partie des forêts d'Europe classées à haut risque feu de forêt. **La Gironde est le 1^{er} département français pour ce qui concerne le nombre de départs de feux.** Sur la période 2008-2012, ce sont **en moyenne 700 départs de feux en Gironde et 500 ha de forêt partis en fumée** chaque année (source DRAAF Aquitaine). L'important réseau de pistes entretenues par les associations de DFCI (Défense des Forêts Contre l'Incendie) permet d'accéder rapidement aux incendies mais n'empêche pas les départs de feu !

À Mios, 3 départs de feux ont eu lieu le long de la RD 216 pendant le très sec mois de juillet, le plus important entre les Douils et Lacanau avec 7 ha de végétation détruite. Sans l'intervention rapide et efficace des pompiers au sol et de l'avion bombardier d'eau DASH-8 qui a effectué 3 largages de 10 000 l de produit retardant, ces feux auraient pu faire beaucoup plus de dégâts.



DÉBROUSSAILLER AUTOUR DE SON HABITATION : UN DEVOIR, MAIS AUSSI UNE OBLIGATION

› Obligation de débroussaillage autour des constructions



Si vous habitez à proximité de la forêt, débroussailler autour de votre habitation, mais également des voies privées permettant d'y accéder, est un geste civique ET une obligation. En limitant la propagation d'un feu et diminuant son intensité, en facilitant la lutte contre l'incendie, le débroussaillage est un élément primordial dans la protection de vos biens et la réduction de risques de départ de feu vers les forêts voisines.

Débroussailler consiste à enlever la végétation basse (fougères, arbustes...), élaguer les branches basses des arbres et éliminer les végétaux coupés.

URBANISME ET DÉFENSE EXTÉRIEURE CONTRE L'INCENDIE



Notre commune, qui s'étend sur plus de 13 700 ha, présente la particularité de posséder un grand nombre de quartiers et hameaux qui se sont développés très rapidement durant les 15 dernières années, sans qu'aucune politique municipale ni budgets appropriés n'aient été dédiés à la défense incendie.

Pourtant, la réglementation est très précise en la matière. Les services

« incendie » doivent pouvoir disposer pour toute intervention, sur place et en temps réel, d'une réserve d'eau accessible, avec un débit suffisant. Les quantités et débits varient selon les zones d'urbanisation.

Dans la plupart des quartiers excentrés, le réseau d'eau potable n'est pas en capacité de fournir les débits requis. C'est pourquoi de nombreux propriétaires ou aménageurs ont implanté, sans contrôle, des réserves d'eau souple ou des forages afin de répondre aux obligations du PLU dans les zones urbanisables.

Pour maîtriser cette situation, la mairie a élaboré un document de demande d'installation, approuvé par le SDIS33, ainsi qu'un tableau de prise en compte des risques incendie dans les zones urbanisables. **Toute installation non répertoriée, tant par la mairie que par**

le SDIS, doit être déclarée, contrôlée et validée au travers du document de demande d'installation. Cependant, tout avis favorable émis par la Mairie ne sera définitif qu'après un contrôle opérationnel positif du SDIS en fin de travaux.

Pour être conforme au décret paru en mars 2015, un schéma départemental de défense incendie, en cours d'élaboration, définira de nouvelles règles applicables en 2017. Cette nouvelle base se déclina en plan d'actions communal de mise en œuvre de moyens de défense appropriés à chaque quartier.

+infos :

Afin d'obtenir les documents et toute précision en la matière, n'hésitez pas à contacter le service « Urbanisme » de la Mairie (Bâtiment annexe / Tél. 05 57 17 10 52).

LE SPANC, POUR UN ENVIRONNEMENT DE QUALITÉ

Chaque jour, nous consommons des quantités d'eau pour nos activités domestiques. Ces eaux usées doivent être traitées avant d'être rejetées dans le milieu naturel. Faute de réseau public d'assainissement collectif, **un dispositif de traitement individuel adapté, dit d'Assainissement Non Collectif (ANC), est obligatoire.**

Pour garantir le bon fonctionnement des installations, la loi impose aux communes de créer un **Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), chargé du contrôle de la conception, de l'implantation et de la réalisation des installations nouvelles et du contrôle du bon fonctionnement et de l'entretien des installations existantes.**

Installations neuves

Avant l'installation du dispositif, le SPANC en contrôle la conception et l'implantation sur la parcelle. Il délivre « **l'autorisation d'installation du dispositif d'assainissement non collectif** » quand les dispositions réglementaires sont respectées.

Après travaux et avant l'entrée dans l'habitation, un second contrôle de terrain est effectué, avant recouvrement des ouvrages, pour vérifier la conformité des travaux. Si l'installation est conforme, un « **certificat de conformité** » est délivré.

Installations existantes

Tous les 4 ans, un diagnostic permet de vérifier le bon fonctionnement de l'installation (état des ouvrages, ventilation, accessibilité, écoulement des effluents, accumulation des boues dans la fosse) et la justification d'entretien de l'installation (certificat de vidange par une entreprise habilitée, factures...).

À l'issue de ce contrôle, le SPANC transmet à l'utilisateur et à la collectivité un « **rapport de visite** » qualifiant l'état de l'installation et préconisant, si nécessaire, des conseils

d'amélioration ou des **obligations** de remise en état du système d'assainissement.

Lors de la vente d'un bien immobilier, le vendeur doit fournir un diagnostic de son installation datant de moins de trois ans.

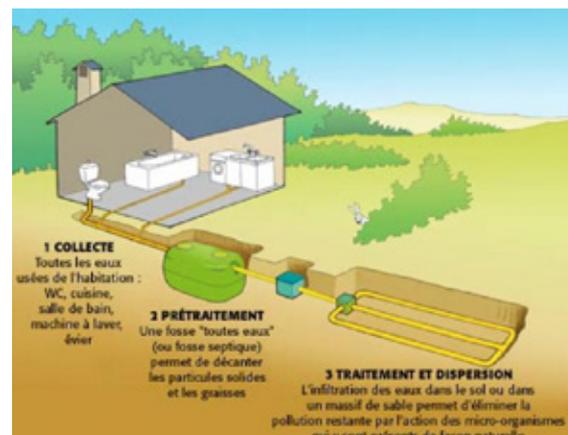


Entretien et contrôle régulier sont la garantie de la pérennisation de votre installation et votre contribution au respect de notre environnement.

Le SPANC, géré par le service « Urbanisme », fournit également informations et conseils techniques, administratifs et réglementaires.

+infos :

Service Urbanisme de la Mairie / Bâtiment annexe / Tél. 05 57 17 10 52



NUISANCES SONORES : PRÉSERVEZ VOS VOISINS



Les travaux de bricolage et de jardinage, dont l'intensité sonore peut gêner le voisinage (tondeuses, perceuses, raboteuses, scies...), ne peuvent être exécutés que les :

- jours ouvrables de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30
- samedis de 9 à 12h et de 15 à 19h
- dimanches et jours fériés de 10 à 12h (arrêté préfectoral du 5 octobre 2009)

À noter qu'est répréhensible tout bruit anormalement gênant (abolements des chiens, forte musique, cris...). Si cela vous dérange, informez ceux qui en sont à l'origine ; ils ne sont pas forcément conscients des nuisances occasionnées.

QUE FAIRE DE VOS DÉCHETS VERTS ?

Le brûlage de déchets verts (feuilles, restes de tontes, végétaux coupés...) à l'air libre n'est pas autorisé sur notre commune. Gênantes par l'odeur et la fumée qu'elles dégagent, ces incinérations émettent des substances polluantes dangereuses pour la santé. Elles peuvent être à l'origine de dépôts d'incendie.

Plusieurs solutions toutefois :

- Pour des quantités de déchets verts inférieures à 500 l, **la COBAN assure le ramassage une fois par mois sur notre commune**. Les déchets doivent être déposés dans des sacs biodégradables (norme « OK compost ») ou dans des bacs normalisés (non fournis).

Une astuce pour que les déchets prennent moins de place: rangez-les en fagots avant de les mettre dans les sacs ou les bacs.

Prochaines dates de collecte : les jeudis 8 octobre, 12 novembre et 10 décembre.

Pensez à vous inscrire 7 jours avant auprès de la COBAN !

- Les grandes quantités de déchets doivent être apportées dans une des **8 déchèteries de la COBAN**, ouvertes 7 jours sur 7.

N'oubliez pas de bâcher votre remorque, trop de déchets se retrouvent en bord de route.

- Feuilles et tontes de pelouse peuvent **alimenter votre compost** et réduire ainsi la quantité de déchets à évacuer.

LE COMPOST, UN GESTE QUOTIDIEN ECO-CITOYEN)

Restes de repas, fruits et légumes... **PENSEZ à FABRIQUER VOTRE COMPOST !** Vous diminuerez ainsi la quantité de déchets ménagers tout en produisant un engrais de qualité pour



vos potagers ou vos plantes. La COBAN propose un composteur en pin maritime au prix symbolique de 15 € (1 seul par foyer).

Une démarche simple : contactez la COBAN pour obtenir un bon de retrait avant d'aller le chercher à la déchèterie de BIGANOS.

CLÔTURES ET HAIES : DES ÉLÉMENTS CLÉS DANS NOTRE PAYSAGE URBAIN

Parce qu'elle participe à l'image de l'espace public, la **clôture** répond à une réglementation précise pour les particuliers. Tout projet de clôture bâtie doit faire l'objet d'une **déclaration préalable de travaux** en Mairie.

La hauteur des **haies** ne doit pas être supérieure à 1,80 m. Pour respecter le caractère paysager de notre environnement, le règlement du PLU préconise désormais de choisir, pour toute nouvelle plantation de haies, des essences locales et de ne pas utiliser d'essences exotiques (cypres, thuyas, cotonnier bambous...) ou de variétés modifiées.

Par ailleurs, pour éviter toute gêne ou danger, le propriétaire d'une haie est soumis à une servitude d'élagage et a obligation de tailler les branches et couper les racines à l'aplomb de la voie publique.

+ infos : Service Urbanisme de la Mairie (Bâtiment annexe Tél. 05.57.17.10.52)

DE L'IMPORTANCE DE L'ENTRETIEN DES FOSSÉS

Rien de tel qu'un bon entretien des fossés pour limiter les risques d'inondation de votre terrain mais également des terrains voisins. En limite ou à l'intérieur d'une propriété, tout fossé a son rôle à jouer.

Aucun aménagement ne doit entraver l'écoulement des eaux et l'entretien des fossés. **Déboucher une buse encombrée par des feuilles est un geste civique qui peut protéger tout un secteur d'une inondation !**

DÉJECTIONS CANINES

Avec la meilleure des volontés, même s'ils sont bien éduqués, nos amis les chiens ne peuvent pas tout faire. Pour leur bien-être et pour le nôtre, certains espaces verts du centre-bourg (place Birabeille, square Peyneau, place du 11 novembre) seront prochainement équipés de distributeurs de poches pour ramasser les déjections canines.



LES DÉCHÈTERIES DE LA COBAN

Bon à savoir : vous pouvez vous rendre dans les 8 déchèteries de la COBAN.



Horaires d'hiver (du dernier dimanche d'octobre au dernier dimanche de mars) :

- du lundi au samedi : 9h/12h30 et 14h/18h
- le dimanche : 9h/12h30
- fermeture les jours fériés

UN GESTE SIMPLE POUR AMÉLIORER NOTRE CADRE DE VIE : RENTRER SES POUBELLES

Pour préserver le charme de nos quartiers, merci de rentrer vos poubelles... sans oublier de ramasser les déchets éparpillés alentour. Les conteneurs sont à déposer en bord de voie publique **la veille du jour de collecte à partir de 18 h** (poignées tournées vers la chaussée) et les bacs doivent être rentrés le plus rapidement possible après la collecte, au plus tard le jour même avant 21 h.

COBAN ATLANTIQUE

- un n° vert gratuit 0 800 54 55 57
- un mail : contact@coban-atlantique.fr
- un site : www.coban-atlantique.fr

pour toute information sur la collecte, le tri et le recyclage des déchets

L' AISAD

Présente dans la vie collective depuis 33 ans, l'Association Intercommunale du Service des Aides à Domicile aide, accompagne chaque année plus de 450 foyers sur les communes de Biganos, Marcheprime et Mios, et ce dans le cadre de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie, la Prestation de Compensation du Handicap, l'aide à domicile, la Prestation de Service à la Personne et l'Aide au Retour à Domicile après Hospitalisation. Elle garantit un service de qualité répondant à des modalités d'organisation et assure un suivi personnalisé auprès d'un public fragilisé, par l'emploi de personnel qualifié.

Grâce aux agréments simples et qualité, les tarifs proposés incluent les charges et permettent des réductions d'impôts. Conventionnée avec les caisses de retraite et les mutuelles, affiliée au CESU préfinancé, autorisée et labellisée par le Conseil Départemental de la Gironde, l' AISAD présente une offre diversifiée 7/7 jours.

+infos :

Accueil à l'espace Jean Zay à Biganos, du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

Tél. 05.56.26.75.94 - Mail : aisad004@orange.fr



CAP 33 OUVERT DU 19 AU 30 OCTOBRE

Le centre CAP 33 accueillera les familles et les adolescents de plus de 15 ans durant les vacances de Toussaint. Le programme sera disponible sur le site de la Mairie, dès le mois d'octobre.

FORMATION PREMIERS SECOURS

Le 7 novembre, le PIJ (Point Informations Jeunesse) organise, en collaboration avec la Protection Civile de Biganos, une journée de formation aux premiers secours (niveau 1).

+infos :

Tél. 05.56.26.63.30

Mail : pij@villemios.fr

LES BIENFAITS DU S.E.L.

Le S.E.L. ou Système d'Echange Local, ce sont des échanges de services, de savoirs, de savoir-faire, de biens avec une monnaie virtuelle. Adhérer au S.E.L., c'est lutter contre le gaspillage et favoriser le recyclage, c'est développer le lien social, la solidarité intergénérationnelle et la convivialité.

Association à but non lucratif, le S.E.L. n'empiète pas sur l'artisanat, le commerce ou le travail rémunéré d'autrui.

Affilié au réseau « Sel'idaire », le S.E.L. de Mios va prochainement voir le jour.

La démarche vous intéresse ? N'hésitez pas à mettre du S.E.L. dans votre vie !

+infos :

Marlène Henry-Goullier

Tél. 05.56.26.43.14

DEUX SERVICES POUR L'ACCUEIL DE NOS PETITS

LE RAM

Le RAM, Relais Assistants Maternels, est un lieu d'information, de rencontres et d'échanges au service des parents, des assistants maternels et des professionnels de la petite enfance.

Les temps d'accueil collectif se déroulent aussi bien au bourg (dojo, salle des fêtes, RAM) que dans les quartiers (salle de motricité de Lacanau et de Lillet). Le 1er septembre, le RAM a ouvert à temps plein, pour satisfaire au mieux les demandes des familles miossaises.

+infos : Tél. 06 85 79 85 17

LE CENTRE MULTI-ACCUEIL

Le centre multi-accueil reçoit les enfants de 2,5 mois à 4 ans en accueil régulier ou occasionnel, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

+infos : Tél. 05 57 26 37 53





Connaissez-vous Askehoug ?

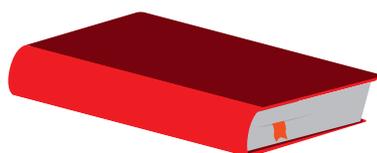
Venez-le découvrir, le **vendredi 9 janvier**, dans le cadre des **P'tites Scènes de l'Iddac**. Ses influences : Alain Bashung pour son côté expérimental, Les Beastie Boys pour leur côté hip hop extravagant, Serge Lama pour son lyrisme désuet et Jean Rochefort pour son humour, sa poésie et une certaine ressemblance physique.

Déambulant avec aisance et rebondissant sur des mélodies complexes, ce dandy décalé, vous surprendra par sa voix grave et ne manquera pas de vous séduire ! Dès 19h30, ouverture des portes de la salle des fêtes du bourg pour déguster des tapas en attendant le concert.

+ infos

Réservations : Office du Tourisme
Tél. 05.56.26.63.00

Tarifs : concert / tapas : 6 € (gratuit pour les moins de 12 ans)



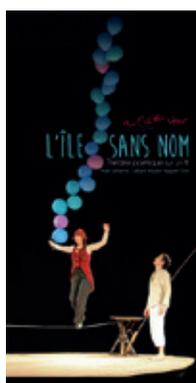
10^{ème} édition pour Troc'Livres

Attendue avec impatience par les amateurs de lecture, la 10^{ème} édition de TROC'LIVRES se déroulera le **samedi 10 octobre** de 10h30 à 12h 30 et de 14h30 à 17h30 (salle des fêtes du bourg).

Principe : on échange 20 livres ou BD maximum, **en très bon état**, contre 20 tickets. Ensuite, on choisit parmi les livres exposés suivant le même principe : **1 ticket = 1 livre**

Les enfants pourront répondre à un questionnaire sur un livre et gagner des cadeaux !

(Dépôt des livres à partir du 5 octobre à la mairie de Mios ou de Lacanau de Mios ou sur place le jour-même).



Spectacle de Noël : L'île sans nom

Bienvenue dans l'univers d'un espace de tous les possibles. Théâtre poétique et gestuel, proposé par la compagnie « Au Fil du Vent », voyage « philosophique » ou aspiration à un autre monde... Le fil lui donne vie. Deux personnages se rencontrent, dansent et se racontent... Ils se confrontent et se découvrent en miroir au contact de l'autre.

Petits et grands sont conviés à ce récit drôle et sensible, le **dimanche 13 décembre, à 16h** dans la salle polyvalente du bourg.

+ infos

Renseignements : Service culturel / Tél. 05.57.17.19.90 / Stéphanie Beaugnier

Decibels, en avant-première à Mios



En effet, le **16 octobre à 20h30**, l'équipe DECIBELS vous propose une comédie explosive et déjantée qu'elle va jouer à partir de novembre au théâtre Montmartre Galabru, à Paris.

Hugo Van Hemelryck et Julien Portugais, les deux auteurs et metteurs en scène de la pièce, ont voulu créer sur scène une vraie cohésion et donner aux spectateurs « l'envie de faire partie de la bande ». Ils ont réuni de jeunes artistes professionnels survoltés, dont un « ancien » du Rideau Rouge, Blaise Le Boulanger.

Dans cette création, 5 amateurs radio se font virer faute d'audience. Mais tout ne va pas se passer comme prévu.

+ infos

Renseignements : Service culturel / Tél. 05.57.17.19.90 / Stéphanie Beaugnier
Entrée gratuite

Exposition "Charlie Hebdo"

Le **10 janvier 2016**, venez découvrir l'exposition "**Charlie Hebdo, hommage à la liberté d'expression**", autour notamment de publications de Charlie Hebdo.

+ infos

Renseignements : Service culturel / Tél. 05.57.17.19.90 / Stéphanie Beaugnier





Au départ des bus et minibus de la culture

Après le succès des premières éditions, les Bus et Minibus de la Culture vous proposent de nouvelles destinations

- **jeudi 8 octobre**, en soirée, montez dans le **Minibus de la Culture** pour fêter, à Villenave d'Ornon, les **10 ans des P'tites Scènes de l'IDDAC**, en écoutant les meilleurs groupes ou artistes qui nous ont ravis tout au long de ces années
- **samedi 7 novembre**, avec le **Minibus de la Culture**, découvrez la **Foire du livre de Brive**. Retrouvez la liste des auteurs que vous pourrez rencontrer sur www.foiredulivre.net
- **samedi 5 décembre**, avec le **Bus de la Culture**, embarquez pour un voyage culturel et œnologique au sein du vignoble du Verdelais à la découverte du château Malromé (ancienne demeure du peintre Toulouse Lautrec) et du château Malagar (ancienne propriété de François Mauriac). Visites guidées, dégustations et repas au restaurant « Le nord sud » sont au programme !
Tarifs pour les Miossais : Adulte = 20 € / Enfant jusqu'à 12 ans = 10 €
Tarifs pour les personnes extérieures à la commune : Adulte = 35 € / Enfant jusqu'à 12 ans = 15 €
- **mardi 19 janvier**, le **Minibus de la Culture** vous conduira à l'Olympia à Arcachon pour assister au **Ballet de l'Opéra National Tchaïkovski de Perm « Diaghilev les Ballets Russes »**
- **samedi 30 janvier**, prenez place dans le **Bus de la Culture** direction le **Festival International de la Bande Dessinée d'Angoulême**. Retrouvez le programme complet sur www.bdangouleme.com
Tarifs pour les Miossais : Adulte = 15 € / Enfant jusqu'à 14 ans = 8 €
Tarifs pour les personnes extérieures à la commune : Adulte = 30 € / Enfant jusqu'à 14 ans = 15 €

+ infos

Renseignements : Service culturel / Tél. 05.57.17.19.90 /
Stéphanie Beaugnier
Réservations : Office du Tourisme / Tél. 05.56.26.63.00

Les personnes n'utilisant pas internet et souhaitant connaître la programmation des prochains bus et minibus de la Culture peuvent contacter S. Beaugnier.

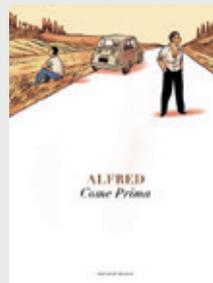
Quoi de neuf à la bibliothèque

- La bibliothèque **augmente son amplitude horaire d'ouverture au public**. Désormais, l'équipe de bénévoles vous accueillera les mercredis et samedis de 9h30 à 12h et de 14h30 à 17h ainsi que les vendredis de 17 h à 19 h. Pour rappel, l'adhésion annuelle et le prêt d'ouvrages sont gratuits pour les habitants de la commune.
- « **Le portage à domicile** » : à disposition des personnes isolées ou empêchées, un nouveau service gratuit pour emprunter des livres, une fois par mois, quel que soit votre quartier. Pour en bénéficier, faites-vous connaître par téléphone ou mail.

+ infos

Tél. : Bibliothèque 05.56.26.49.40 / Service culturel / S. Beaugnier
05.57.17.79.90
Mail : biblio@ville-mios.fr

- Après « Les Amants de la Lagune », « Le Tambour de Lacanau », « La Saison des Epinards »... **Bernard DUPORGE** vient de publier son dixième roman « **La Fiancée des Sables** ». Venez à la rencontre de cet auteur médocain, le **samedi 3 octobre à 15h**, dans la salle de réunion, pour un moment d'échanges et de dédicaces qui s'achèvera par un épilogue gourmand. Partager un moment privilégié avec un auteur, c'est prendre le temps de faire sa connaissance, d'en savoir plus sur son parcours, son œuvre, son écriture.



- Le **dimanche 29 novembre à 17h**, dans la salle des fêtes du bourg, nous vous proposons un **BD-concert** autour de la bande dessinée d'Alfred « **Come Prima** », prestigieux Fauve d'Or au Festival International de la Bande Dessinée d'Angoulême 2014. Une proposition originale et poétique, teintée d'encre, d'Italie et de rock'n roll.

Début des années 60, au décès de leur père, Fabio et Giovanni, sillonnent les routes au volant d'une Fiat 500. Empli de disputes et de silences, de souvenirs et de rencontres, le voyage les conduit jusqu'à leur Italie natale.

Un diaporama dynamique reprend les cases de la BD qui défileront, sur écran géant, à la manière cinématographique : zooms, travellings, fondus enchaînés... tandis que, dans la pénombre de la scène, les musiciens du groupe rock bordelais « Splendor in the grass » interpréteront des compositions originales. Pendant 60 mn, vous deviendrez lecteur, emporté par une émotion à la fois visuelle, musicale et littéraire... Un étonnant voyage littéraire !

+ infos

Réservations : Office du Tourisme / Tél. 05.56.26.63.00
Tarifs : 8 € (gratuit jusqu'à 16 ans)

LES CANAULAIS MÉCONTENTES...

Cet été, pour la première fois, les Canaulais ont trouvé porte close à l'annexe de la Mairie et Agence postale.

Ces services publics ont fait cruellement défaut à ce quartier, pendant trois semaines.

Nous comprenons fort bien que l'agent communal en place bénéficie de ses congés annuels à cette période. Ce que nous ne nous expliquons pas, c'est la raison pour laquelle cette personne n'a pas été remplacée pendant ses vacances.

Dans la mesure où un autre agent communal avait été formé et assurait, par le passé, le remplacement, pourquoi cette fermeture?

L'ÉTAT DE PROPRETÉ DE NOTRE COMMUNE

Dans notre bulletin d'information N°11 de Juin 2013, durant l'ancienne mandature, nous avons annoncé le manque de propreté de notre ville.

Depuis, les choses n'ont pas changé. Les trottoirs, les caniveaux continuent à être jonchés de papiers, mégots, paquets de cigarettes, canettes et autres bouteilles en plastique souvent recouverts de sable et de débris de toutes natures.

En plein centre-ville, bon nombre de trottoirs sont défoncés, les abribus sales, la cabine téléphonique du parking à l'angle de l'Avenue du Val de l'Eyre et de la Rue Saint-Jean dans un état innommable.

Comme nous l'écrivions à cette époque, il est grand temps de mettre en place un service de propreté et des moyens pour rendre notre environnement plus agréable. Il serait également opportun de lancer une campagne de propreté pour sensibiliser certains concitoyens à faire acte de civisme.

LES 6 ÉLUS DU GROUPE "TOUS POUR MIOS"

NOTRE ENGAGEMENT : UNE FISCALITÉ PLUS ADAPTÉE !

Avec l'explosion démographique de notre commune (qui a doublé en 15 ans), la baisse des dotations de l'Etat, des dépenses mal budgétées et des investissements non anticipés (particulièrement en termes d'équipements publics et bâtiments scolaires), la situation financière de Mios s'est dégradée au fil des années. Depuis 2012, les dépenses augmentaient plus vite que les recettes, générant une baisse préoccupante de notre capacité d'autofinancement.

Mios a vécu trop longtemps au-dessus de ses moyens !

Nous nous devons d'inverser cette tendance.

C'est pourquoi, comme nous l'avons écrit dans « La Lettre du Maire » de septembre 2014 et expliqué lors du « Rendez-vous citoyen » du 11 octobre 2014, nous avons souhaité agir rapidement sur trois leviers : endiguer les pertes potentielles, réduire les dépenses de fonctionnement et trouver des recettes complémentaires.

Les deux premiers points se sont concrétisés notamment par :

- la remise en question des conventions passées avec les aménageurs des zones à urbaniser,
- la renégociation du protocole d'accord de la ZAC du Parc du Val de l'Eyre qui a généré une augmentation significative de l'apport financier pour la commune,
- la prise en charge par le Département du gymnase et des parkings « Personnels » du collège, soit **une économie de plus de 2 millions d'euros pour la commune,**
- la mutualisation de compétences et services avec les communes voisines : cuisine centrale avec Biganos, instruction des permis de construire assurée par la COBAN, mise à disposition de personnel d'autres communes....

Bien que conséquentes, les retombées de ces actions n'en sont pas pour autant suffisantes au regard des retards accumulés sur notre commune et notamment sur les bâtiments scolaires. **Il nous fallait impérativement revoir la politique fiscale, trop onéreuse pour la commune, avec une action significative** sur les abattements consentis jusqu'à présent sur les taxes locales, sans augmenter les taux d'imposition.

Ces abattements, qui constituaient une exception sur le Bassin d'Arcachon et le Val de l'Eyre, nous n'avions plus les moyens de les maintenir à leur niveau. C'est pourquoi, le Conseil municipal a voté, en 2014, la suppression de l'abattement général à la base sur la taxe d'habitation, la réduction de l'abattement pour les deux premières personnes à charge ainsi que celle de l'abattement pour troisième personne à charge et la suppression de l'exonération de 2 ans sur les propriétés bâties pour les nouveaux habitants.

Nous sommes conscients de l'effort demandé à chacun, et ce dans une période difficile. Toutefois, **sans cet effort collectif, nous ne pourrions envisager de rétablir la situation financière de la commune** tout en la dotant des services, équipements publics et bâtiments scolaires nécessaires et profitables à toutes et tous dans leur quotidien.

Soyez persuadés que nous continuerons à œuvrer pour que Mios, grâce à une gestion réfléchie et rigoureuse, connaisse un développement harmonieux.

Nous vous remercions de votre compréhension.

LES ÉLUS DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

OCTOBRE 2015 À JANVIER 2016

OCTOBRE

- Mercredi 30 septembre au Samedi 3 :
Au cœur de la Petite Enfance
- Samedi 3 à 15h : **Rencontre avec Bernard DUPORGE à l'occasion de la sortie de son 10^{ème} roman « La fiancée des sables »** (salle de réunion du bourg)
- Jeudi 8 en soirée : **Minibus de la Culture pour « Les 10 ans de l'IDDAC » à Villenave d'Ornon**
- Samedi 10 : **10^{ème} édition de Troc'Livres** (salle des fêtes du bourg)
- Dimanche 11 à 17h30 : **Retransmission, sur grand écran, du match de rugby France / Irlande** (salle des fêtes du bourg)
- Vendredi 16 à 20h30 : **Théâtre « Décibels »** (salle des fêtes du bourg)
- Vendredi 16 à 21h : **« Eaux, sources et fontaines guérisseuses et miraculeuses », conférence de Didier Coquillas** (salle des fêtes de Lacanau)
- Vendredi 30 : **Bal organisé par la Country Music Danse** (salle des fêtes du bourg)

NOVEMBRE

- Mardi 3 à 20h30 : **Réunion publique du Conseil de quartier Mios Est** (salle du 3^{ème} Age)
- Vendredi 6 à 19h : **Accueil des nouveaux Arrivants** (salle du 3^{ème} Age)
- Samedi 7 à 14h30 : **Fête des jeux** (salle des fêtes de Lacanau)
- Samedi 7 : **Minibus de la Culture pour la « Fête du livre » à Brive**
- Mercredi 11 : **Commémoration de l'armistice de la 1^{ère} guerre mondiale** (monuments aux morts de Lacanau, puis de Mios)
- Samedi 14 et Dimanche 15 : **« Vide ta chambre », opération organisée par l'association de parents d'élèves de l'école Ramonet** (salle des fêtes de Lacanau)
- Mardi 17 à 20h30 : **Réunion publique du Conseil de quartier Lillet** (salle polyvalente de Lillet)

- Vendredi 20 à : **soirée organisée par Solid'Eyre et la Cie Rosemonde dans le cadre du Téléthon** (salle des fêtes du bourg)
- Samedi 21 à 11h : **4^{ème} « rendez-vous citoyen »** (salle des fêtes de Lacanau)
- Mercredi 25 à 20h30 : **Réunion publique du Conseil de quartier Rive Gauche** (salle du 3^{ème} Age)
- Dimanche 29 à 17h : **BD concert « Come Prima »** (salle des fêtes du bourg)

DÉCEMBRE

- Mercredi 2 à 20h30 : **Réunion publique du Conseil de quartier Lacanau de Mios** (salle de motricité Ecole Ramonet)
- Vendredi 4 à 20h30 : **Soirée « Trophées des Sports », organisée par les Supporters du Chaudron** (salle des fêtes du bourg)
- Samedi 5 : **Bus de la Culture à la découverte des châteaux de Malromé et Malagar**
- Mardi 8 à 20h30 : **Réunion publique du Conseil de quartier Mios Ouest** (salle du 3^{ème} Age)
- Mercredi 9 à 12h30 : **repas de Noël des Seniors, suivi d'un spectacle** (salle des fêtes du bourg)
- Samedi 12 : **Marché de Noël, avec le concours de l'Elan miossais** (halle couverte)
- Dimanche 13 à 16h : **Spectacle de Noël « L'île sans nom »** (salle polyvalente du bourg)

JANVIER

- Samedi 9 à 19h30 : **Askehoug, dans le cadre des P'tites Scènes de l'IDDAC** (salle des fêtes du bourg)
- Dimanche 10 : **Exposition « Charlie Hebdo, hommage à la liberté d'expression »**
- Mardi 12 à 19h : **présentation des vœux à la population** (salle des fêtes du bourg)
- Mardi 19 : **Minibus de la Culture « Diaghilev Les Ballets russes »** (salle Olympia à Arcachon)
- Samedi 30 : **Bus de la Culture « Festival international de la BD d'Angoulême »**

BANQUE / ASSURANCES / PLACEMENTS
PARTICULIERS / PROFESSIONNELS / ENTREPRISES

Agence C.JAEGER



MIOS : 05 56 26 43 12
BISCARROSSE : 05 58 78 14 30

agence.jaeger@axa.fr

réinventons / notre métier

ORIAS 12 068 634



www.burgana.fr

NOUVELLE PEUGEOT 308 GT
ADOPTÉZ L'ESPRIT GT

05 57 17 02 17

Vente véhicules neufs et occasions
Mécanique & Carrosserie toutes marques
48, avenue de la République – 33380 MIOS



**ROTISSERIE
PAELLA**
POULET-FRITES
REPAS CHAMPETRE
APERITIF DINATOIRE

Le Petit Champêtre

Pour vos anniversaires, vos baptêmes, vos repas de famille, vos repas associatifs
Pour tout devis n'hésitez pas à me contacter

Auréli GOURMELEN
À votre service sur les marchés ou à votre domicile

06.09.31.46.49



NUTRITIONNISTE

Sabrina FISCHER
06 71 82 92 96
10 rue des Navarries 33380 MIOS



**Atout
Point
deVue**

Julien Gassian
Résidence Résinéa
17 Av. Léon Delagrangé
33380 Mios
Tél. 05 56 03 31 68
www.opticien-mios.com

Opticien